



Formation BAFA



2022 / 2023

Ton identifiant BAFA :
Obligatoire après inscription sur
<http://jeunes.gouv.fr/bafa-bafd>

ETAT CIVIL

Nom.....

Prénom.....

Sexe : masculin féminin

Date de naissance/...../.....

Nationalité.....

SITUATION

Etudiant Salarié Demandeur d'emploi
autre précisez.....

ADRESSE

adresse :
code postal Ville.....

E-mail..... Portable.....

INFORMATION MEDICALE

Régime alimentaire.....
Allergie.....
Souhaitez vous nous faire part d'un handicap ?.....
personne à contacter en cas d'urgence..... Téléphone.....

RGPD: Règlement général sur la protection des données

Les données à caractère personnel ainsi collectées font l'objet d'un traitement, par la commune de Voiron, encadrées par les obligations du règlement européen (RGPD).

Ces informations ne sont utilisées que dans le cadre strictement nécessaire à votre inscription à la demande de BAFA.

Ces données sont collectées pour que l'inscription de votre demande de BAFA.

Les données collectées seront conservées pendant la durée de votre inscription au service enfance jeunesse politique de la ville. Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, (Règlement UE 2013/676) vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer en adressant un courriel en Français au Responsable de Traitement de la mairie de Voiron en précisant vos nom, prénom adresse et en joignant une copie recto verso de votre pièce d'identité. À l'adresse suivante:

Mairie de Voiron, Responsable du Traitement, 12 rue Mainssieux, 38500 Voiron ou au Délégué à la protection des données (DPO) à dpo.voiron@lg-partenaires.fr

Nous disposons d'un délai d'un mois pour répondre à toute demande relative à l'exercice de vos droits. Ce délai peut être prorogé de deux mois, en raison de la complexité ou du trop grand nombre de demandes.

En cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez adresser une réclamation auprès du délégué à la protection des données personnelles ou auprès de la CNIL.

Conditions générales d'attribution :

- ✓ avoir sa résidence principale à Voiron
- ✓ avoir 17 ans le 1er jour du stage
- ✓ être inscrit sur le site du ministère de la jeunesse et des sports
jeunes.gouv.fr/bafa-bafd
- ✓ effectuer son stage pratique dans un Accueil Collectif de Mineurs (ACM) de la Ville de Voiron en été 2022
- ✓ Etre disponible du samedi 23 au samedi 30 Avril 2022
- ✓ Etre disponible 14 jours ouvrés durant l'été 2022

Les postulants seront convoqués devant un jury

PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR

Dossier à déposer au PIJ Point Information Jeunesse, à l'accueil de la mairie de Voiron ou au service jeunesse (Mairie)

Attention !

Aucun dossier ne sera accepté sans les pièces indispensables au traitement du dossier.

- ✓ Photo d'identité récente
- ✓ dossier de demande d'inscription rempli et signé
- ✓ lettre de motivation + curriculum vitae
- ✓ Photocopie de la carte nationale d'identité recto-verso
- ✓ Justificatif de domicile des parents ou du jeune
(taxe d'habitation, facture EDF, facture d'eau, facture téléphonie...)
- ✓ Attestation d'assurance de responsabilité civile

Coordonnées pour retour du dossier :

Hôtel de Ville
Service enfance, jeunesse,
politique de la Ville
Bourse au BAFA 2022 2023
12 rue Mainssieux CS 30268
38516 VOIRON Cedex
ou
PIJ Point Informaion Jeunesse
93 avenue Jean Jaurès 38500 VOIRON
tel : 06,87,27,78,75

Contact : mairie 04/76/67/27/37
ou service jeunesse 06/98/25/39/36

Fait à Voiron, le :

Signature du stagiaire majeur précédée de "lu et approuvé"

Si le stagiaire est mineur ,le représentant légal doit remplir l'autorisation ci-dessous ;

Je soussigné..... , représentant légal de, demeurant
au
autoriseà participer à l'intégralité de la formation BAFA organisée par la ville
de VOIRON.

J'autorise le formateur ou la formatrice à engager les démarches nécessaires pour soigner et faire
pratiquer les interventions d'urgence. Je m'engage à rembourser les frais médicaux éventuellement
engagés.

Fait à Voiron, le :

Signature du représentant légal du stagiaire mineur
précédée de "lu et approuvé"